



Montpellier, le 31 octobre 2017

2017/2018 - CIRCULAIRE N° 2

Objet - [version PDF](#)

1. Compétitions à venir : phase 1 ([affiche](#), [inscription](#)), CD 11 ([affiche](#), [inscription](#)), Classique Montpellier ([affiche](#), [inscription](#)), phase 2 ([affiche](#), [inscription](#)), Simultané mondial de blitz ([affiche](#), [inscription](#)).
2. Résultats : festival d'Alès, interclubs européens, championnats départementaux (30, 34, 66), classique Montpellier, Qualification Vermeil.
3. Carnet noir : Michel Raineri.
4. Vie du comité : papeterie, clubs virtuels et joueurs de Graulhet, CDF 2019, mur du çon.

1. Compétitions à venir

1.1 Classique à Montpellier (11 nov. 2017)

Deuxième tournoi de la saison au club en 5 rondes, **samedi soir** cette fois (attention, il était prévu initialement vendredi 10). Il aura lieu après le pot convivial suivant la phase 1 dans la salle du club. Repas pris en commun tiré du sac. Début des parties à **19h** : [affiche](#), [inscription](#).

1.2 Phase 1 du CDF (11 nov. 2017)

Première phase qualificative pour le championnat de France de Vichy 2018, réservée aux joueurs de séries 5, 6 et 7. La moitié des participants sera qualifiée pour la phase 2, qui aura lieu deux semaines plus tard, le 26 novembre : [affiche](#), [inscription](#).

1.3 Championnat départemental de l'Aude (19 nov. 2017)

Le seul, le vrai, l'unique championnat départemental de l'Aude, organisé par Nicole Luyten et son équipe : [affiche](#), [inscription](#).

1.4 Phase 2 du CDF (26 nov. 2017)

Deuxième phase qualificative pour le championnat de France de Vichy 2018, réservée aux joueurs de séries 3 et 4 et aux joueurs qualifiés par la phase 1. La moitié des participants sera qualifiée pour la phase 3, qui aura lieu 2 semaines plus tard, le 10 décembre : [affiche](#), [inscription](#).

À noter l'organisation d'un centre à Carcassonne pour les joueurs audois et tarnais.

1.5 Simultané mondial de blitz (2 déc. 2017)

Deux centres à Montpellier et Argelès pour cette épreuve intensive (3 parties dans l'après-midi) : [affiche](#), [inscription](#).

2. Résultats de compétitions

2.1 Festival d'Alès (23-24/09)

En parties originales, victoire de Véronique Boutin-Billey (Bagnols-sur-Cèze) devant Yves Hénon (Perpignan) et Jacky Bres. Dans le TH3, troisième titre en quatre participations pour Patrick Vigroux, devant Hervé Bohbot et Jean-Yves Costa.

Comme toujours un accueil sympathique (buvette offerte et nombreux lots tirés au sort...) pour ce tournoi qui a atteint pour la première fois les 100 joueurs. Venez essayer de gagner un vase d'Anduze !

Par séries et catégories : **TH2** (48 j.) : N2 (le podium), N3 (Christine Maurice, Miramas, 4e), N4 (Jean-Marc Dechaux, Marseille, 9e), N5 (Marie-France Mathon, Alès, 13e), N6 (Harmonie Lasaygues, Alès, 41e), Vermeil (Michel Torres, Argelès, 5e), Diamant (Sylvie Salmon-

Legagneur, Bagnols-sur-Cèze, 11e). **TH3** (100 j.) : N2 (Nicole Chanton, Argelès, 7e), N3 (Nadine Beraha, Gardanne, 10e), N4 (Jean-Marc Dechaux, Marseille, 14e), N5 (Roland Deltour, Béziers, 40e), N6 (Harmonie Lasaygues, Alès, 61e), Vermeil (Jean-Yves Costa, Nîmes, 3e), Diamant (Sylvie Salmon-Legagneur, Bagnols-sur-Cèze, 14e).

RESULTATS : TH2 ([Alès - Multiplex](#)), TH3 ([Alès - Multiplex](#)), [palmarès](#).

2.2 Interclubs européens

Ayant remporté la qualification Interclubs la saison passée et en étant classé en division 1 à l'issue de la finale de Carpentras, le club de Montpellier était qualifié pour la finale des Interclubs européens qui a eu lieu à Marseille les 30 septembre et premier octobre. 5 parties originales en semi-rapides, les négatifs sont parfois impressionnants : -200 ou -300 ne sont pas rares même pour des joueurs de 1re série, notamment en 7 et 8 joker !

Au vu des équipes en présence, l'objectif était modeste : ne pas finir dernière des 8 équipes. Mission accomplie grâce à la victoire contre le club belge de Waterloo et l'équipe de Montpellier (Hervé Bohbot, Marc Cabes, Marie-Annick Cerneaux, Michel Derruau, Elisée Poka, Alain Rasle, Jacques Sagnat, Patrick Vigroux) termine donc 7e.

À noter que cette finale a été entièrement filmée et commentée pour être retransmise sur Internet en direct. Pour avoir plus d'informations sur le sujet, regardez les actualités du site de la fédération : <http://www.ffsc.fr/actualites.php?id=14853> et <http://www.ffsc.fr/actualites.php?id=14851>

2.3 Championnats départementaux

a. CD 34 (7 octobre)

Patrick Vigroux (Montpellier) n'a laissé aucune chance à ses adversaires en "nigelisant" le tournoi : il a joué les deux parties au top et avec un solo en prime, cela fait "plus 10". Jean Nègre (Perpignan, 2e) et Pascal Séguier (Graulhet, 3e) ne concouraient pas pour le titre, car licenciés hors département, le podium est complété par Hervé Bohbot et Cécile Mattera (Montpellier et première 3e série), qui est ainsi qualifiée directement pour le Championnat de France de Vichy en 2018.

Rejouer les parties en ligne : [partie 1](#), [partie 2](#).

Titres par séries et catégories : N2 (Rémy Garimond, Béziers, 17e), N4 (Nicole Vigroux, Montpellier, 11e), N5 (Véronique Huselstein, Montpellier, 12e), N6 (Yolande Thillerot, Sète, 24e), Vermeil (Marie-Annick Cerneaux, Montpellier, 8e), Diamant (Michèle Murcia, Lattes, 18e).

[CLASSEMENT COMPLET](#) – [Palmarès](#).

b. CD 30 (15 octobre)

Triplé nîmois pour le championnat du Gard. Troisième titre pour Jérôme Pascal (1er N2 et donc qualifié directement pour le championnat de France) de belle manière à -6 sur les deux parties avec un solo en prime, devant Denis Coste et un nouveau joueur dans le comité Athanase Tapsoba : un des tout meilleurs joueurs mondiaux de Scrabble classique, Athanase est également première série en duplicate, originaire du Burkina, il effectue un master de droit à Nîmes cette année. Bienvenue à lui !

Rejouer les parties en ligne : [partie 1](#), [partie 2](#).

Titres par séries et catégories (31 j.) : N3 (Anne-Marie Tougne, Vergèze, 13e), N4 (Jacques Lacroix, Alès, 6e), N5 (Chantal André, Nîmes, 14e), N6 (Véronique Urtis, Nîmes, 28e), Vermeil (Jean-Yves Costa, Nîmes, 4e), Diamant (Michelle Laignel, Nîmes, 4e).

[CLASSEMENT COMPLET](#) - [Palmarès](#).

c. CD 66 (22 octobre)

Victoire de Nicole Chanton (1re N2 et Vermeil, Argelès), qui se qualifie directement pour la finale du championnat de France, devant Louis Bassères (1er N3) et Fabrice Touaty (tous deux de Perpignan). Soulignons la belle 4e place de Frédéric Ngouma Iniva (jeune étudiante gabonaise à l'université de Perpignan, bienvenue à elle !) devant le seul première série, Jean Nègre 5e seulement et la 12e place du benjamin Hugo Andrieu (Perpignan).

Autres titres par séries et catégories (30 j.) : N4 (Marie-Rose Montagne, Villelongue, 11e), N6 (François Bonnot, Perpignan, 15e), Diamant (Danièle Espinet, Perpignan, 6e), Poussin (Eric Bonnot, Prades, 29e) et Junior (Maëlys Orhnia, Perpignan, 30e).

[CLASSEMENT COMPLET](#) - [Palmarès](#).

2.4 TH classique (Montpellier, 14 oct.)

Les dames à l'honneur : Teodora Bohbot (Montpellier, série A) remporte le premier tournoi de la saison montpelliéraine (10 j.) devant Frédéric Ngouma-Iniva (Perpignan, série B), venue spécialement pour l'occasion ! Hervé Bohbot (Montpellier, série Joker) complète le podium. En série C, victoire de Claudine Boyer (Montpellier, 6e).

[RESULTATS](#)

2.5 Qualification Vermeil (14 oct.)

Les résultats définitifs ne sont pas encore connus, mais le site fédéral consacré à la centralisation indique la participation de 4182 joueurs avec peut-être pas moins de 5 joueurs du comité dans les 20 premiers : 8. Michèle Martens (Nîmes) à -35, 11. Marie-Annick Cerneaux (Montpellier) à -39, 15. Nicole Chanton (Argelès) et Jacques Papion (Nîmes) à -43, 21. Annie Mailhé (Béziers) à -47. Bravo à tous !

3. Carnet noir

Nous avons appris le décès de **Michel Raineri**, survenu le 17 juillet 2017.

La plupart d'entre vous n'ont pas connu ce joueur de la fin des années 70 et du début des années 80, qui a eu une carrière étonnante. Instituteur à Perpignan, il passa le concours de l'ENA et intégra une carrière diplomatique, qu'il termina brillamment, en devenant successivement ambassadeur de France en Biélorussie de 2009 à 2013, puis en Estonie de 2013 à 2016 (<https://www.youtube.com/watch?v=Abk0mTk7kPg>).

Au Scrabble, il a été champion régional en 1980 et 1981 avant le règne de Patrick Vigroux et champion du monde en paires en 1981 à Montreux, associé au grenoblois Rolland Nino.

Il avait également coécrit avec Pierre-André Sigal, ancien joueur du club de Montpellier, un ouvrage *Les Clés du Scrabble*, publié aux éditions du Rocher (Monaco) en 1981, qui verra une deuxième édition mise à jour en 1991 après la parution du premier *Officiel du Scrabble*.

Toutes nos condoléances à sa famille et à ses amis.

4. Vie du comité

4.1 Papeterie

La fédération a décidé la liquidation de sa filiale *Promolettres* auprès de qui nous passons tous nos commandes de papeterie. Malheureusement, la fédération ne souhaite pas fournir aux clubs un service équivalent à partir de son site Internet (comme on s'inscrit et qu'on paye des tournois, on pourrait commander des bulletins...). Les nouveaux tarifs "négociés" auprès de l'imprimeur Boissor ont par ailleurs légèrement augmenté malgré la disparition de la marge commerciale de *Promolettres*... mais ils restent très compétitifs comparés à d'autres imprimeurs auprès desquels des devis ont été demandés car il s'agit d'un ESAT. Un tarif équivalent a été trouvé à Montpellier pour les bulletins mais - sans - les petites feuilles séparatrices et pour 10 cartons minimum. On pourrait en revanche y faire figurer le logo du comité...

La nouvelle procédure de commande a été envoyée à tous les responsables de clubs : les commandes doivent être passées par une seule personne désignée par comité et leur règlement doit être effectué à l'ordre comité régional à qui Boissor facturera mensuellement les commandes. Je remercie chaleureusement Sylvie Lovotti, présidente du club d'Alès, qui s'est proposée pour cette tâche et Michel Vandepontseele notre trésorier pour le surcroît de travail que cela représente.

Pratiquement, un formulaire a été mis en place pour les commandes de papeterie des clubs : <http://www.scrabble-lr.fr/papeterie>

Je ne désespère pas que la fédération nous propose une solution équivalente à celle que proposait *Promolettres*. Je sais que plusieurs voix en ce sens s'exprimeront à l'AG d'Aix-les-Bains.

4.2 Clubs virtuels, joueurs de Graulhet et relations avec nos voisins

Le feuilleton de l'été continue avec de nombreux rebondissements.

Un vote du conseil d'administration de la fédération a rejeté par un vote étriqué (11 contre - dont 8 voix de membres du bureau directeur, 9 pour et 13 abstentions) la demande du club de Graulhet (Tarn) d'être rattaché au comité Languedoc-Roussillon plutôt qu'au comité "Pays d'Oc" (nouveau nom du comité "Midi-Pyrénées", qui ne nous a pas consulté sur ce changement de nom, on leur aurait dit qu'il s'agit d'une appellation d'origine protégée de vins de l'Hérault !).

Le 18 octobre, une réunion "de conciliation" est organisée à Montpellier avec deux membres du bureau directeur de la fédération et le président du comité "Pays d'Oc". 3 heures de discussion pour rien, ce dernier refusant tout compromis sur le club de Graulhet.

Le 28 octobre, les joueurs du club de Graulhet, devenu non affilié par la force des choses, ont confirmé en AG extraordinaire leur intention de rejoindre notre comité. Ils sont considérés comme "licenciés comité" avec le code I00 et se voient interdits par la fédération d'organiser chez eux toute compétition, y compris les simultanés permanents.

La fédération a par ailleurs refusé l'adhésion du club "Scrabble d'Oc" dont je vous annonçais la création dans la circulaire précédente, au prétexte que cela risquerait de "porter confusion avec les 'clubs virtuels' que veut créer la fédération". Apparemment, la personne chargée de ce dossier a été quelque peu vexée de notre initiative... concrète elle. Bref, attendons de voir un à quoi ressemble un club virtuel fédéral.

C'est d'autant plus dommage que Scrabble d'Oc aurait pu accueillir les joueurs de Graulhet, leur permettant ainsi d'organiser des compétitions et de participer aux Interclubs - mais c'est peut-être là la vraie raison du refus de la fédération...

Toujours dans sa stratégie expansionniste, dans le même temps, le comité voisin a demandé le rattachement d'un club à Carcassonne, ce qui a été refusé par la fédération qui a justement fait remarquer que Carcassonne se situait dans notre comité autant que Graulhet dans le sien... En effet, il ne saurait y avoir "deux poids deux mesures", chaque fois aux dépens de notre comité. Si la fédération considère que les critères géographiques sont prioritaires, alors l'Aude doit être réunifiée au sein de notre comité. Carcassonne étant deux fois plus proche de Narbonne que de Toulouse... En ce sens, et pour fournir une solution de proximité aux joueurs audois et tarnais qui le souhaitent, notre comité organisera un centre de la phase 2 à Carcassonne le 26 novembre.

Nul doute que ces questions seront évoquées lors de l'AG de la fédération qui aura lieu dans quelques jours à Aix-les-Bains et qu'il y aura probablement de nouveaux épisodes...

4.3 Championnat de France 2019

Le club de Montpellier renonce à organiser les championnats de France de Scrabble duplicate en 2019, "toutes les conditions d'une organisation réussie n'étant pas réunies". Raison que j'ai donnée et que chacun interprétera à sa convenance mais que je pourrai détailler de vive voix. Ce n'est que partie remise et un nouveau championnat de France à Montpellier après celui de 1999 (et son mythique buffet...) reste dans les cartons. D'autres villes étaient candidates et ces championnats auront donc lieu à Montbéliard ou à Dunkerque selon le choix de la fédération.

4.4 Mur du çon

J'emprunte ce titre au Canard Enchaîné, ça aurait pu être *mur de la honte* ou *hall of shame* à l'anglaise... Comment qualifier l'attitude de Jean-Marc Orhnia, délégué scolaire démissionnaire du comité qui, à la demande de ses successeurs de leur transmettre les **archives du Scrabble scolaire du comité** régional, leur a répondu qu'il "avait tout jeté car il n'y avait rien d'intéressant" ? Pourtant Danielle Marino lui avait remis à sa nomination une "belle pile de documents"... J'ose encore espérer qu'il s'agit de rétention - dans ce cas je ne peux que l'inciter à la raison dans l'intérêt des scolaires du comité - et que ces archives n'ont pas été détruites - dans ce cas, ce serait un acte d'une insondable bêtise dans la droite ligne de la politique culturelle des talibans... ne devant inspirer pour son auteur que le plus profond mépris.

Le président, Hervé Bohbot